

# Mise à jour opérationnelle

Mise à jour de mi-année à l'intention des instances de coordination nationale (ICN), des bénéficiaires principaux et des agents locaux du Fonds (ALF)

Le 29 mai 2026

Chères collègues, chers collègues,

Nous tenons à vous remercier pour tous les efforts que vous déployez dans la préparation des demandes de financement du CS8. Nous vous rappelons que vous pouvez accéder à toutes les informations pertinentes sur le [site web Ressources pour les pays](#), notamment les [ressources essentielles pour le CS8](#), les [orientations relatives aux investissements](#), les [périodes de présentation des demandes](#) et plus encore.

Dans cette mise à jour, nous vous présentons les nouvelles fonctionnalités du Portail des partenaires qui permettent aux ICN et les bénéficiaires principaux d'effectuer les nouvelles étapes des demandes de financement « prêtes pour la subvention » et « classiques ». La mise à jour contient également un rappel sur les transferts des actifs du C19RM. Enfin, nous demandons aux bénéficiaires principaux de désigner, d'ici le vendredi 26 juin 2026 au moyen du [formulaire](#) fourni, une personne référente chargée de la protection contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels.

Si vous avez des questions, veuillez consulter votre équipe de pays du Fonds mondial.

Cordialement,

Communications opérationnelles  
Le Fonds mondial

---

## **Demande de financement et établissement de la subvention au CS8**

De nouvelles fonctionnalités pour les demandes de financement « prêtes pour la subvention » et « classiques » sont désormais disponibles sur le Portail des partenaires. Les nouvelles fonctionnalités permettent aux bénéficiaires principaux de remplir le cadre de performance et le budget et de les partager avec l'ICN, et à cette dernière d'examiner les documents dans le cadre

d'une demande de financement « prête pour la subvention ». Pour les demandes de financement « prêtes pour la subvention » et « classiques », les ICN peuvent joindre le dossier de candidature dans le Portail des partenaires (la fonctionnalité pour l'envoi au Fonds mondial est en cours d'élaboration). Plus d'informations [ici](#).

Pour la [première période d'examen](#) par le **Comité technique d'examen des propositions (CTEP)**, les demandes de financement doivent être envoyées par l'ICN d'ici le 8 juin 2026.

---

## **Clôture du dispositif de riposte au COVID-19 (C19RM) et preuve de transfert des actifs**

Le C19RM tire à sa fin, et nous demandons aux portefeuilles concernés de nous envoyer une preuve attestant que tous les actifs du programme ont été transférés ou cédés, conformément aux lignes directrices du C19RM. La liste des actifs et le plan de transfert approuvés doivent être envoyés dans les six mois suivant la date de fin de la période de mise en œuvre. Les bénéficiaires principaux peuvent envoyer une confirmation par courrier électronique (aucun modèle n'est disponible). Pour les subventions bénéficiant d'un assouplissement de clôture approuvé, l'envoi peut être reporté jusqu'à la fin de la période de l'assouplissement (fin juin). Si vous avez des questions, veuillez contacter votre équipe de pays du Fonds mondial.

---

## **Retrait de la section programmatique des pulse checks**

Afin de simplifier les processus du Fonds mondial, **la section programmatique des pulse checks a été retirée au premier trimestre de 2026**. Cette mesure réduira la charge de travail des bénéficiaires principaux et leur permettra de focaliser leurs efforts sur la mise en œuvre des subventions. Les bénéficiaires principaux communiqueront les résultats programmatiques sur une base semestrielle ou annuelle par l'intermédiaire du RA/DD seulement. La section financière des pulse checks continuera à être publiée. Notez que les pulse checks sont requis pour les portefeuilles essentiels ou à fort impact seulement.

---

## **Soutien à des programmes sûrs : désignation d'une personne référente du bénéficiaire principal en matière de protection contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels**

La protection contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels (PEAHS) est une responsabilité partagée. Le Fonds mondial travaille en étroite collaboration avec les bénéficiaires principaux afin de renforcer leur capacité à prévenir les comportements sexuels abusifs et à traiter tout incident avec bienveillance, confidentialité et responsabilité.

La désignation d'une personne référente pour la PEAHS aidera les bénéficiaires principaux à renforcer leurs efforts de prévention et d'intervention. Ces personnes référentes plaident en faveur de la sécurité des programmes, soutiennent les personnes victimes d'exploitation, d'abus ou de

---

harcèlement sexuels et contribuent à mettre en place des systèmes et des protections qui réduisent les risques et favorisent une intervention efficace en cas d'incident.

Nous vous demandons de nous communiquer les coordonnées de votre personne référente au moyen de ce [formulaire](#) d'ici le vendredi 26 juin 2026. Si certains de vos sous-réциpiendaires ou sous-sous-réциpiendaires ont déjà désigné des personnes référentes en matière de PEAHS, veuillez leur faire parvenir ce formulaire.

---

## Informations supplémentaires sur les nouvelles fonctionnalités du Portail des partenaires

**Demande de financement prête pour la subvention.** L'ICN désigne le ou les récipiendaires principaux existants et demande à ceux-ci d'élaborer le cadre de performance et le budget de la subvention dans le cadre de la demande de financement. Voir la [démarche en détail](#) (versions en [Anglais](#) et en [Espagnol](#)).

**Le récipiendaire principal remplit le cadre de performance et le budget et les partage avec l'ICN** (nouvelle fonctionnalité, étape 9).

- **Joindre/importer le budget.** Les récipiendaires principaux peuvent désormais joindre et importer le fichier Excel du budget au moyen du module d'établissement de la subvention sur le Portail des partenaires. Un aperçu du budget récapitulatif peut être visualisé lors de l'importation.
- **Cadre de performance et document type de gestion des produits de santé (DGPS).** Les récipiendaires principaux remplissent ces documents en ligne.
- **Contrôles automatisés de la qualité des données sur le Portail des partenaires.** Les contrôles de la qualité des données pour le budget sont exécutés automatiquement lors de l'importation, tandis que ces contrôles sont exécutés sur demande pour le cadre de performance et le DGPS en ligne. Les récipiendaires principaux exécutent les contrôles de la qualité des données avant l'envoi.
- **Finalisation du cadre de performance et du budget.** Les récipiendaires principaux transmettent le cadre de performance et le budget remplis à l'ICN pour examen via le Portail des partenaires. L'ICN examine le budget Excel ainsi qu'un extrait Excel du cadre de performance. L'ICN peut demander une nouvelle soumission du récipiendaire principal si nécessaire.
- **Finalisation du DGPS.** Les récipiendaires principaux envoient le DGPS rempli directement au Fonds mondial au moment de l'envoi au CTEP. Les récipiendaires principaux ont la possibilité de partager l'extrait du DGPS avec l'ICN sur le Portail des partenaires.

**L'ICN examine le cadre de performance et le budget envoyés par le récipiendaire principal** (nouvelle fonctionnalité, étape 10).

- **Dossier de candidature de la demande de financement.** L'ICN joint les autres documents requis pour le dossier de candidature (à l'exception du cadre de performance et du budget préparés par le récipiendaire principal, qui sont automatiquement inclus). La fonctionnalité permettant à l'ICN d'envoyer au Fonds mondial la demande de financement prête pour la subvention (étape 12) est en cours d'élaboration.

**Demande de financement classique.** La demande de financement classique est remplie par l'ICN, avec un cadre de performance et un budget de haut niveau, puis elle est examinée par le Comité technique d'examen des propositions (CTEP) du Fonds mondial avant le début des négociations relatives à la subvention.\*

\* Précision : les négociations relatives à la subvention débutent après l'envoi de la demande au CTEP (et non après l'examen de celle-ci par le CTEP).

**Dossier de candidature de la demande de financement.** Les ICN peuvent désormais joindre le dossier de candidature dans le Portail des partenaires, y compris les fichiers Excel du cadre de performance et du budget. La fonctionnalité permettant à l'ICN d'envoyer au Fonds mondial la demande de financement classique (étape 12) est en cours d'élaboration.

**Accès au Portail des partenaires le plus tôt possible.** Tous les récipiendaires principaux et les ICN sont invités à se connecter au Portail des partenaires dès que possible afin de se familiariser avec les fonctionnalités de demande de financement et d'établissement de la subvention, de permettre la résolution rapide de tout problème relevé et de favoriser un envoi rapide et efficace des demandes pour la première et la deuxième période d'examen du CTEP.

### **Orientations sur les systèmes**

- [Manuel du Portail des partenaires](#) pour les ICN et les récipiendaires principaux – demandes de financement prêtes pour la subvention et classiques (versions en [Anglais](#) et en [Espagnol](#))
- [Vidéos de démonstration du Portail des partenaires](#)